

# SPORT

4 - 11 ans

Printemps 2025

Stages sportifs du 14 au 25 avril



# CULTURE

4 - 11 ans

Printemps 2025

Stages créatifs du 14 au 25 avril

Pass découverte - 4 à 7 ans			
SEMAINE DE 4 JOURS Tarif minimum : 4,83 € Tarif maximum : 26,84 €	SEMAINE DE 5 JOURS Tarif minimum : 6,04 € Tarif maximum : 33,55 €	HORAIRES	SEMAINE
<b>MULTISPORTS</b> Gymnase de la Paix		<input type="checkbox"/> 14h30 - 16h30	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
<b>ACTIVITÉ AQUATIQUE</b> ▲ Piscine de Cachan		<input type="checkbox"/> 9h30 - 11h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2

Pass découverte - à partir de 8 ans			
SEMAINE DE 4 JOURS Tarif minimum : 4,83 € Tarif maximum : 26,84 €	SEMAINE DE 5 JOURS Tarif minimum : 6,04 € Tarif maximum : 33,55 €	HORAIRES	SEMAINE
<b>MULTISPORTS</b> Semaine 1 au gymnase Mistral Semaine 2 au gymnase Charcot		<input type="checkbox"/> 9h30 - 12h30 <input type="checkbox"/> 14h - 17h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2
<b>ESCALADE &amp; PARKOUR</b> Gymnase Mistral		<input type="checkbox"/> 9h30 - 12h30 <input type="checkbox"/> 14h - 17h	<input type="checkbox"/> 1

Pass évasion - à partir de 8 ans			
SEMAINE DE 4 JOURS Tarif minimum : 9,10 € Tarif maximum : 50,58 €	SEMAINE DE 5 JOURS Tarif minimum : 11,38 € Tarif maximum : 50,58 €	HORAIRES	SEMAINE
<b>MULTISPORTS</b> Semaine 1 au gymnase Mistral Semaine 2 au gymnase Charcot		<input type="checkbox"/> 9h30 - 17h	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2

Semaine 1 : du 14 au 18 avril

Semaine 2 : du 22 au 25 avril

À partir de cette année, les activités sportives passent au TPI. Pensez à le faire calculer sur votre espace famille ou en prenant rendez-vous à l'accueil unique de la Mairie, à défaut le tarif maximum sera appliqué.

Inscriptions en ligne sur l'espace famille jusqu'au vendredi précédant le début des activités ou à l'accueil unique à partir du 5 avril (sur rendez-vous : 01 49 84 56 56) dans la limite des places disponibles



Fresnes



SEMAINE 1 : DU 14 AU 18 AVRIL Tarif pour 5 jours : Tarif minimum : 6,04 € — Tarif maximum : 33,55 €

Colonisons la ville d'animaux et de plantes En plein changement climatique, la ville est un lieu de recherche pour réimplanter la nature (dessin et peinture)	
HORAIRES	
7 - 11 ans	<input type="checkbox"/> 10h30 - 12h30
7 - 11 ans	<input type="checkbox"/> 13h30 - 15h30

À la découverte de la vie intime des insectes Explorez l'univers de ces petites bêtes en jouant avec la couleur, les formes et le volume	
HORAIRES	
4 - 6 ans	<input type="checkbox"/> 10h30 - 12h30

Les animaux fantastiques Exploration plastique des animaux fantastiques dans l'art	
HORAIRES	
7 - 11 ans	<input type="checkbox"/> 10h30 - 12h30

SEMAINE 2 : DU 22 AU 25 AVRIL Tarif pour 4 jours : Tarif minimum : 4,83 € — Tarif maximum : 26,84 €

Les couleurs en matières À travers la peinture, le collage, l'assemblage, jouer avec les couleurs et les matières	
HORAIRES	
4 - 6 ans	<input type="checkbox"/> 10h30 - 12h30

Le portrait Étude au croquis et utilisation de divers matériaux pastel, encre, aquarelle et peinture.	
HORAIRES	
7 - 11 ans	<input type="checkbox"/> 10h30 - 12h30

Les stages se déroulent à l'école d'arts au 7, rue Louise Bourgeois - 01 78 68 28 31  
Prévoir une blouse de travail

Inscriptions en ligne sur l'espace famille jusqu'au vendredi précédant le début des activités ou à l'accueil unique à partir du 5 avril (sur rendez-vous : 01 49 84 56 56) dans la limite des places disponibles



Fresnes

# CULTURE

## Bulletin d'inscription

Printemps 2025 - Stages créatifs du 14 au 25 avril

Nom de l'enfant :	Classe :
Prénom :	Nom du responsable :
Date de naissance :	Prénom :
Adresse :	Téléphone :
Établissement scolaire :	Email (en lettres capitales) :

### Autorisation parentale

Je soussigné(e), [ ] responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des horaires et lieux de stages et autorise mon enfant à y participer. Je m'engage à ce que mon enfant respecte les règles élémentaires de bonne conduite, de sécurité et de bien vivre-ensemble. J'autorise les éducateurs à apporter, le cas échéant, les premiers soins nécessaires à l'enfant (application d'une poche de glace, désinfection de petite plaie...).

J'atteste que mon enfant dispose d'une assurance extrascolaire.

J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé pendant le stage pour la promotion des activités extrascolaires municipales :

oui  non

Fait à Fresnes, le :

Signature :

### Cadre réservé à l'administration

Mode de règlement

- Le maintien d'une activité est conditionné par le nombre de participants.
- La pré-inscription aux accueils de loisirs peut être annulée sur présentation d'un justificatif d'inscription au Passeport jeunes.
- Toute inscription au Passeport jeunes est définitive et ne donnera lieu à aucune modification ou remboursement sauf problème médical dûment justifié par un certificat médical.

impression numérique municipale



# SPORT

## Bulletin d'inscription

Printemps 2025 - Stages sportifs du 14 au 25 avril

Nom de l'enfant :	Classe :
Prénom :	Nom du responsable :
Date de naissance :	Prénom :
Adresse :	Téléphone :
Établissement scolaire :	Email (en lettres capitales) :

### Autorisation parentale

Je soussigné(e), [ ] responsable de l'enfant, déclare avoir pris connaissance des horaires et lieux de stages et autorise mon enfant à y participer. Je m'engage à ce que mon enfant respecte les règles élémentaires de bonne conduite, de sécurité et de bien vivre-ensemble. J'autorise les éducateurs à apporter, le cas échéant, les premiers soins nécessaires à l'enfant (application d'une poche de glace, désinfection de petite plaie...).

J'atteste que mon enfant :

- n'a pas de contre-indication à la pratique des activités physiques et sportives
- dispose d'une assurance extrascolaire.

J'autorise que mon enfant soit photographié ou filmé pendant le stage pour la promotion des activités extrascolaires municipales :

oui  non

Fait à Fresnes, le :

Signature :

### Cadre réservé à l'administration

Mode de règlement

- Le maintien d'une activité est conditionné par le nombre de participants.
- La pré-inscription aux accueils de loisirs peut être annulée sur présentation d'un justificatif d'inscription au Passeport jeunes.
- Toute inscription au Passeport jeunes est définitive et ne donnera lieu à aucune modification ou remboursement sauf problème médical dûment justifié par un certificat médical.

impression numérique municipale

